

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique BE Mesurage et BE Vérification

Réaliser mesures et vérifications sur des installations basse tension en sécurité.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
10h30 1,5 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Électricien None	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers de l'électricité et les zones d'environnement
- 2 Connaître les limites des habilitations BE Mesurage et BE Vérification
- 3 Choisir et contrôler les appareils de mesure
- 4 Réaliser mesurages et vérifications en sécurité
- 5 Réagir en cas d'accident ou de feu électrique

Public concerné

Contrôleurs, vérificateurs, techniciens de mesure et électriciens qui effectuent des mesurages ou des vérifications sur des installations basse tension.

Prérequis : Être électricien qualifié ou avoir une expérience des mesures électriques. Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-510 (2012) et ses amendements A1 (2020) et A2 (2023)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » (déc. 2020)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Mesurer ou vérifier sur une installation impose une habilitation (R4544-9).

Protéger le vérificateur

Une mauvaise sonde ou une mauvaise catégorie de mesure peut provoquer un arc.

Fiabiliser les contrôles

Des mesures sûres et fiables pour vos rapports de vérification.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1,5 jour de formation alternant théorie et pratique, dont au moins 4 h de pratique sur installation réelle ou platine pédagogique (minimum INRS ED 6127).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Théorie

- Effets du courant, domaines de tension, zones d'environnement
- Opérations de mesurage et de vérification, limites
- Appareils de mesure, catégories de mesure, EPI
- Conduite à tenir en cas d'accident ou de feu électrique

02 Pratique (4h minimum)

- Contrôle et choix des appareils de mesure
- Mesurages de tension, d'intensité, d'isolement
- Vérification d'un dispositif différentiel
- Analyse des risques avant mesure

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Platine pédagogique BT : disjoncteurs, prises, lampes, interrupteurs
- Vérificateur d'absence de tension (VAT)
- EPI : gants isolants, écran facial, outillage isolé
- Balisage, nappe isolante, cadenas de consignation

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 15 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation BE Mesurage, BE Vérification.

INTERVENANTS

Formateurs justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de tension concerné, habilités et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-510)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr